

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Raphaëlle Sochon

**Schéma directeur de la région
Ile-de-France (SDRIF) : avis du Ceser
sur sa mise en œuvre**

CHRONIQUE

Page 5

■ Constitutionnel

Par Michel Verpeaux, Laurence
Baghestani, Anne-Charlène Bezzina,
Bertrand-Léo Combrade, Margaux
Bouaziz et Christine Rimbault

**Chronique de droit constitutionnel
jurisprudentiel**

(2^e semestre 2017)

(2^e partie)

CULTURE

Page 16

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

Les Fines lames

ACTUALITÉ Ile-de-France



Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) : avis du Ceser sur sa mise en œuvre

143j0

Raphaëlle SOCHON

Approuvé en 2013, le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) doit faire l'objet d'un bilan de mise en œuvre par le conseil régional, d'ici juin 2019. Ayant participé à son élaboration, le Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France (Ceser) a souhaité apporter sa contribution. Réalisé par la commission d'aménagement du territoire, leur rapport a été présenté lors de la séance plénière du 14 février 2019.

Le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) est un document d'aménagement et d'urbanisme, adopté en 2013, organisé autour d'un projet spatial pour la région, avec un ensemble d'orientations réglementaires, une évaluation environnementale et des pistes de mise en œuvre. Selon le Code de l'urbanisme, la région devra faire le bilan de son application six ans après sa date d'approbation, c'est-à-dire d'ici juin 2019. Étant associé à son élaboration, le Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France (Ceser) avait émis plusieurs avis avant l'adoption du projet. Il a donc souhaité contribuer au bilan de sa mise en œuvre. Son rapport a été réalisé par la commission d'aménagement du territoire et présenté par la rapporteuse Nicole Sergent, lors de la séance plénière du Ceser, le 14 février dernier. Il s'agit d'un avis sur les enjeux, l'état des lieux et les perspectives du SDRIF.

L'ambition de ce document rejoint l'objectif de construire, à l'horizon 2030, une Ile-de-France attractive, solidaire et résiliente. Le premier défi est de réduire les fractures territoriales et sociales au cœur de la zone dense et à l'échelle régionale afin d'améliorer la vie des Franciliens. Cela implique plus de logements sociaux et développer l'accès à l'emploi, aux services et aux équipements. Il s'agit également de rééquilibrer le dynamisme économique de la région et consolider le fonctionnement de sa logistique. Le second défi majeur concerne l'environnement et la transition énergétique. En effet, l'élaboration du SDRIF s'est accompagné d'une évaluation environnementale, en justifiant les choix au regard des enjeux environnementaux.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34